

# Politique sur les primes aériennes

S'applique aux réservations de primes aériennes à partir du 8 novembre 2020.

## SUJET

## PRIMES AÉRIENNES AÉROPLAN

### Fenêtre de réservation

Les réservations de primes aériennes Aéroplan doivent être effectuées au moins deux heures avant le départ du vol, sauf dans le cas ci-dessous :

- 48 heures avant le départ pour les vols d'Air Creebec et de Calm Air.

### Réservations de primes aériennes

Les réservations de primes aériennes peuvent être faites gratuitement à [aircanada.com](http://aircanada.com) ou, moyennant des frais non remboursables de 30 CAD, par l'entremise du Centre Aéroplan. S'il s'avère impossible de réserver une prime aérienne en ligne, la réservation reste assujettie aux frais d'administration du Centre Aéroplan. Pour les réservations de primes aériennes qui comprennent un vol exploité par un autre transporteur qu'Air Canada, sous la marque Air Canada Express ou Air Canada Rouge, des frais de réservation du partenaire commercial de 39 CAD s'appliquent par billet.

Les primes aériennes sont fournies par Air Canada, un partenaire d'Aéroplan.

### Itinéraires et prix en points

Les primes aériennes peuvent être réservées pour des itinéraires aller simple, aller-retour ou multidestinations.

Le nombre de points Aéroplan requis pour réserver une prime aérienne dépend de nombreux facteurs, notamment l'itinéraire, l'origine, la destination et l'option tarifaire sélectionnée. Les prix des primes aériennes en points, qu'ils soient en points seulement ou en points et en argent, sont valides uniquement au moment de la réservation et pour l'itinéraire réservé seulement. Le prix des primes aériennes est établi en fonction d'un aller simple. Des points supplémentaires peuvent être requis pour les escales. Les escales ne sont pas permises au Canada ni aux États-Unis.

Toutes les réservations de primes aériennes, y compris les validations d'itinéraire, doivent être approuvées par Aéroplan ou le transporteur exploitant l'itinéraire.

<b>Déduction de points</b>	Les points seront déduits du compte du membre Aéroplan au moment de la réservation des primes aériennes.
<b>Billetterie</b>	Les primes aériennes réservées doivent être délivrées immédiatement.
<b>Taxes, frais et suppléments</b>	Des taxes, des frais et des suppléments peuvent être perçus à l'aéroport de départ, en plus de ceux qui sont appliqués au moment de la billetterie.
<b>Combinabilité</b>	<p>Les vols exploités par un transporteur qui participe au programme Aéroplan peuvent être combinés sur une seule réservation de primes aériennes, sauf dans les cas ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les vols exploités par Air Creebec ne peuvent être combinés à ceux d'un autre transporteur, à l'exception d'Air Canada.</li><li>• Les vols exploités par Calm Air ne peuvent être combinés à ceux d'un autre transporteur.</li></ul>
<b>Mise en liste d'attente</b>	La mise en liste d'attente n'est pas permise pour les primes aériennes.
<b>Voyageurs admissibles</b>	Les membres Aéroplan peuvent réserver des primes aériennes au nom d'amis et de membres de leur famille. Les réservations de primes aériennes doivent être faites au nom légal complet de la personne qui voyage, tel qu'il figure sur son passeport.
<b>Changements de nom</b>	Aucun changement de nom n'est permis une fois qu'une prime aérienne a été délivrée.
<b>Points et milles pour voyageurs assidus</b>	Les membres Aéroplan qui voyagent avec des primes aériennes ne sont pas admissibles à l'accumulation de points ou de Milles de Qualification à un Statut. Les membres de programmes de fidélité partenaires qui voyagent avec des primes aériennes ne sont pas non plus admissibles à l'accumulation de milles ou de points.
<b>Vols à code multiple</b>	Sauf autorisation contraire, les vols à code multiple ne sont pas admissibles aux primes aériennes.

**Modifications volontaires**

- Des frais non remboursables peuvent être perçus en cas de modifications apportées à des primes aériennes, selon le moment de la modification et l'option tarifaire sélectionnée. Voir les détails ci-dessous.
- Il est possible de modifier en tout temps l'itinéraire d'une prime aérienne jusqu'à deux heures avant le départ, sous réserve des disponibilités.
- Si un membre Aéroplan ne peut pas voyager comme prévu, il doit modifier son vol au moins deux heures avant le départ, faute de quoi la prime aérienne sera annulée. Une fois annulées, les primes aériennes ne peuvent plus être utilisées pour voyager ou récupérer des points.
- Les modifications effectuées avant le départ et une fois le voyage commencé sont sous réserve des disponibilités et peuvent entraîner la perception supplémentaire de points uniquement, ou de points combinés à de l'argent.

**Annulations et remboursement de primes**

- Des frais non remboursables peuvent être perçus en cas d'annulation des primes aériennes, selon l'option tarifaire sélectionnée. Voir les détails ci-dessous.
- Il est possible d'annuler en tout temps l'itinéraire d'une prime aérienne jusqu'à deux heures avant le départ.
- Si un membre Aéroplan ne peut pas voyager comme prévu, il doit annuler son vol au moins deux heures avant le départ, faute de quoi la prime aérienne sera annulée. Une fois annulées, les primes aériennes ne peuvent plus être utilisées pour voyager ou récupérer des points.

**Bébés**

Les bébés de moins de deux ans n'occupant pas de siège peuvent accompagner un adulte voyageant avec une prime aérienne et les bébés doivent détenir un billet distinct, sous réserve de ce qui suit :

- Pour des voyages intra-Canada, aucun tarif ne s'applique et le bébé doit détenir un billet.
- Pour les voyages entre le Canada et les États-Unis, aucun tarif ne s'applique et le bébé doit détenir un billet.
- Pour tous les autres itinéraires, un tarif réduit de 25 CAD ou de 2 500 points s'applique dans chaque sens, et le bébé doit détenir un billet.

Le cas échéant, les taxes, frais et suppléments seront évalués et devront être payés en argent.

Un seul bébé de moins de deux ans n'occupant pas un siège est permis par voyageur adulte. Les enfants de plus de deux ans doivent détenir leur propre place et leur propre prime aérienne.

**Primes priorité**

Pour les primes aériennes réservées avec des bons Primes priorité :

- Les bons seront déduits au moment de la réservation. Un bon est requis par voyageur et par réservation de primes aériennes.
- En cas de modification de la prime aérienne, le bon sera appliqué au nouvel itinéraire, s'il y est admissible. Si le bon ne peut être appliqué au nouvel itinéraire, il sera reversé au compte du membre Aéroplan dans la mesure où : i) le voyage auquel s'applique l'itinéraire de la prime aérienne n'a pas commencé et ii) le bon n'est pas expiré. Dans tous les autres cas, le bon sera annulé.
- En cas d'annulation d'une prime aérienne, le bon sera reversé au compte du membre Aéroplan dans la mesure où : i) le voyage annulé auquel s'applique l'itinéraire de la prime aérienne n'a pas commencé et ii) le bon n'est pas expiré. Dans tous les autres cas, le bon sera annulé.
- Un bon ne peut être reversé au compte une fois qu'un voyage effectué avec une prime aérienne est commencé.
- Un bon différent ne peut pas s'appliquer une fois qu'une prime aérienne a été délivrée.

**Itinéraires multiclassés**

Pour les primes aériennes réservées dans différentes classes de service :

- Le prix des primes aériennes est basé sur la classe de service la plus élevée de l'itinéraire, dans chaque sens.
- Les modifications apportées aux primes aériennes réservées dans différentes classes de service, dont le surclassement de segments de vol réservés dans une classe inférieure, sont sous réserve des disponibilités et peuvent entraîner la perception supplémentaire de points uniquement, ou de points combinés à de l'argent. Les montants exacts peuvent différer et dépendent du moment du voyage.
- Les demandes de surclassement gratuit ne sont pas permises, y compris le jour même du départ à l'aéroport.

**Fraude**

Les primes aériennes ne peuvent être monnayées et elles seront annulées si elles sont vendues, troquées ou cédées.

# Frais de modification et d'annulation

		ÉCONOMIQUE			ÉCONOMIQUE PRIVILÈGE		AFFAIRES		PREMIÈRE	
		Standard	Flex	Latitude	Plus bas tarif	Flexible	Plus bas tarif	Flexible	Plus bas tarif	Flexible
<b>Échange</b> dans chaque sens et par billet	60 jours avant la date du voyage	75 \$	25 \$	Aucuns frais	75 \$	Aucuns frais	75 \$	Aucuns frais	75 \$	Aucuns frais
	Dans les 60 jours précédant la date du voyage	100 \$	50 \$		100 \$		100 \$		100 \$	
<b>Annulation/ remboursement</b> par billet	aircanada.com	150 \$	75 \$	Aucuns frais	150 \$	Aucuns frais	150 \$	Aucuns frais	150 \$	Aucuns frais
	Centre Aéroplan	175 \$	125 \$		175 \$		175 \$		175 \$	

Tous les frais sont chargés en dollars canadiens par Air Canada. Nota :  
Les frais peuvent être annulés pour les membres Aéroplan Élite admissibles.